

Ecole classique et moderne du droit naturel

Par **Ariel Lévy**, le 16/11/2013 à 15:09

Bonjour,

Pour lundi j'ai un devoir qui doit répondre à la question "Pourquoi parle t-on de ministère et de charge publique ?" (ministère : école classique et charge publique : école moderne) comme nature du pouvoir parmi ces deux écoles. Après plusieurs heures de recherches il m'est toujours impossible de répondre à cette distinction. Quelqu'un pourrait-il m'aider ? :/

Par **Booker**, le 17/11/2013 à 00:02

Bonjour Ariel, qu'as tu trouvé ?

Par **Piranha**, le 17/11/2013 à 16:57

Oui, qu'as-tu trouvé Ariel ? :P